



MINISTERE DES FINANCES
DIRECTION GENERALE DES DOUANES
DIRECTION REGIONALE DES DOUANES A ILLIZI
INSPECTION DIVISIONNAIRE DES DOUANES A IN AMENAS
RECETTE DES DOUANES D'IN AMENAS ET DE DEB-DEB

AVIS DE VENTE AUX ENCHERES PUBLIQUES

Il sera procédé le **27 et 28 février 2017**, à partir de **09h :00** à la vente aux enchères publiques mixte entre les deux recettes des douanes d'in amenas et de deb-deb au siège de l'inspection divisionnaire des douanes à Djanet, des lots de marchandises consistant en :

- 1- Véhicules et camions,
- 2- Pièces détachées,
- 3- Effets vestimentaires et chaussures,
- 4- Engins autre matériels,
- 5- Clés hydrauliques,
- 6- Autres matériels.

CONDITION DE VENTE

- Les marchandises sont adjudgées libres de tous droits et taxes, au plus Offrant et dernier enchérisseur et ne sont remises que contre paiement au comptant, en espèce ou par chèque certifié ou versement par CCP.
- Les frais d'enregistrement ainsi que les frais d'enlèvement des marchandises sont à la charge des adjudicataires.
- Les marchandises sont à enlever dans les 48 heures qui suivent l'adjudication.
- Les lots adjudgés et payés, que le preneur n'aura pas enlevés dans un délai de (8) jours seront, après la mise en demeure adressée à l'intéressé, laissé sur les lieux de la vente à ses frais et à ses risques et péril.
- Les marchandises sont vendues dans l'état où elles se trouvent sans garantie de la part de l'administration des douanes, aucune réclamation ne pouvant être admise pour quelque cause que ce soit.
- Les visites sont autorisées 72 heures avant la vente, pendant les heures de travail et ce, dans les lieux ci-après :
 - ✓ RECETTE DES DOUANE D'IN AMENAS ;
 - ✓ RECETTE DES DOUANES DEB-DEB ;
 - ✓ L'ENTREPOT SOUS DOUANES « SARL SACHCO IN AMENAS » .

LE RECEVEUR DES DOUANES